

L'essentiEl

Le magazine de la Ville de Nérac

16

juillet 2014



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Conseiller général

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Lors des élections municipales du 23 mars dernier, vous avez placé la liste que je conduisais très largement en tête dès le 1^{er} tour.

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour cette marque de confiance qui nous honore.

La campagne électorale a été longue à Nérac. Commencée il y a plus d'un an, les différentes équipes ont proposé, critiqué, débattu. Il y a bien longtemps que les Néracais n'avaient pas eu à tel point la possibilité d'avoir une opinion précise sur le choix qu'ils allaient faire dans l'isoloir. Et cette campagne a été digne, car elle est restée sur le terrain des idées et des programmes, sans attaques personnelles.

Je salue les élus de l'opposition, et à travers eux les Néracais qui n'ont pas voté pour nous et leur fais part de tout notre respect.

Mais très majoritairement, vous avez reconnu la solidité de notre bilan dans un contexte particulièrement difficile. Vous avez aussi reconnu le pragmatisme de notre projet pour le mandat qui s'ouvre, fidèle à nos valeurs. Nous avons voulu porter l'idée d'une ville fière de ce qu'elle est, prête à affronter l'avenir.

Les 57 propositions de notre programme constituent aujourd'hui notre contrat avec vous et notre feuille de route pour les 6 ans qui arrivent. Régulièrement, durant le mandat, nous vous rendrons compte, à travers des réunions, à travers des publications du respect de nos engagements.

Comme durant le mandat précédent, nous restons à votre service et à votre disposition, forts de votre confiance renouvelée.

Amicalement,
Nicolas LACOMBE

2008 - 2014 :

d'une élection à l'autre

	2008	2014
Electeurs INSCRITS	5297	5484
Votants	3882 (73,29%)	3879 (70,73%)
Blancs/nuls	311 (8,01%)	156 (4,02%)
Votes exprimés	3571	3723
N.LACOMBE	1818 (50,91%)	2230 (59,90%)
G.CHAZALLON (2008)	1580 (44,25%)	
B.DALIES (2014)		1301 (34,94%)
S.NAUARRETTE (2008)	173 (4,84%)	
J-PIERDON (2014)		192 (5,16%)

Malgré une légère baisse de la participation entre 2008 et 2014 (73,29% contre 70,73%), le nombre de bulletins exprimés est en hausse de 152 du fait notamment de la diminution du nombre de bulletins nuls (156 en 2014 contre 311 en 2008).

Ce scrutin est marqué à Nérac par un net progrès de la majorité municipale entre 2008 et 2014 (+ 412 voix ; +9%) et une forte baisse de l'opposition (-279 voix ; - 9,31%) qui enregistre son résultat le plus faible depuis la Libération.

Ces résultats, à contrecourant de la tendance nationale laissent penser que les Néracais, plus qu'ailleurs, ont voté en fonction de critères locaux.



VOTRE NOUVEAU conseil municipal

- ❖ Liste Lacombe : 24 élus
- ❖ Liste Dalies : 5 élus
- ❖ Liste Pierdon : 0 élu



NICOLAS LACOMBE

Maire de Nérac
Conseiller général
Président de la Communauté de communes du Val d'Albret



PATRICE DUFAU

1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux.
Conseiller communautaire



MARJOLÈNE PAILLARES

Adjointe chargée du personnel et des affaires générales.
Conseillère communautaire
Conseillère générale suppléante



MARC GELLY

Adjoint chargé de la culture et du développement durable.
Conseiller communautaire



MARTINE PALAZE

Adjointe chargée de la cohésion sociale
Vice-Présidente de la CCVA chargée de l'enfance-jeunesse



FRÉDÉRIC SANCHEZ

Adjoint chargé de l'économie et de la communication
Conseiller communautaire



EVELYNE CASEROTTO

Adjointe chargée des affaires scolaires
Conseillère communautaire



AGNÈS DOLLE

Adjointe chargée de la vie associative et du conseil municipal jeunes
Conseillère communautaire



JEAN-CLAUDE BAURY

Adjoint chargé du sport et de la démocratie locale



JEAN-LOUIS VINCENT

Conseiller municipal délégué chargé des réseaux et des régies
Conseiller communautaire



AURORE FONTANEL

Conseillère municipale
Conseillère communautaire



LOUIS UMINSKI

Conseiller municipal
Conseiller
communautaire



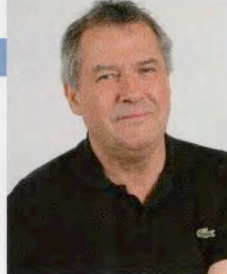
Ana-Paula BES

Conseillère municipale
Conseillère
communautaire



Sandrine GIL

Conseillère municipale



PATRICK BACH

Conseiller municipal



Najet IBN SALAH

Conseillère municipale



Jean LEPLUS

Conseiller municipal



Edith BUSQUET

Conseillère municipale



JULIEN PAUL

Conseiller municipal



Marie LAPORTE

Conseillère municipale



Pierre IDIART

Conseiller municipal



**Marie-France
DESPLATS**

Conseillère municipale



THIERRY BOZZELLI

Conseiller municipal



Claudie NORMAND

Conseillère municipale



Bernard DALIES

Conseiller municipal
(opposition)



**Laurence
FRANZONI**

Conseillère municipale
(opposition)



THIERRY TREGOUE

Conseiller municipal
(opposition)



**Amandine
BAGOLIN**

Conseillère municipale
(opposition)



**Marianne
MAIGNE**

Conseillère municipale
(opposition)

29 élus municipaux : QUI FAIT QUOI ?

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission des finances

Président Monsieur Nicolas LACOMBE

Mesdames et Messieurs Patrick BACH, Jean-Claude BAURY, Martine PALAZE, Claudie NORMAND, Louis UMINSKI, Laurence FRANZONI, Bernard DALIES.

Commission des travaux et des réseaux

Vice président Monsieur Patrice DUFAU

Mesdames et Messieurs Jean-Claude BAURY, Evelyne CASEROTTO, Thierry BOZZELLI, Martine PALAZE, Jean-Louis VINCENT, Bernard DALIES, Marianne MAIGNE.

Commission de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du secteur sauvegardé et du développement durable

Vice président Monsieur Patrice DUFAU

Mesdames et Messieurs Marie LAPORTE, Frédéric SANCHEZ, Louis UMINSKI, Jean LEPLUS, Patrick BACH, Marc GELLY, Martine PALAZE, Claudie NORMAND, Marylène PAILLARES, Laurence FRANZONI, Marianne MAIGNE.

Commission du personnel

Vice présidente Madame Marylène PAILLARES

Mesdames et Messieurs Jean-Louis VINCENT, Edith BUSQUET, Ana Paula BES, Patrick BACH, Najet IBN SALAH, Sandrine GIL, Laurence FRANZONI, Amandine BAGOLIN.

Commission de la culture et du patrimoine historique

Vice président Monsieur Marc GELLY

Mesdames et Messieurs Evelyne CASEROTTO, Thierry BOZZELLI, Louis UMINSKI, Aurore FONTANEL, Julien PAUL, Sandrine GIL, Agnès DOLLE, Marianne MAIGNE, Bernard DALIES.

Commission de la cohésion sociale

Vice présidente Madame Martine PALAZE

Mesdames et Messieurs Evelyne CASEROTTO, Jean-Louis VINCENT, Edith BUSQUET, Patrick BACH, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Amandine BAGOLIN, Laurence FRANZONI.

Commission du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'économie et de la communication

Vice président Monsieur Frédéric SANCHEZ

Mesdames et Messieurs Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Louis UMINSKI, Pierre IDIART, Julien PAUL, Jean LEPLUS, Marianne MAIGNE, Thierry TREGOUET.

Commission de la vie associative

Vice présidente Madame Agnès DOLLE

Mesdames et Messieurs Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Marie LAPORTE, Patrick BACH, Edith BUSQUET, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Martine PALAZE, Sandrine GIL, Thierry TREGOUET, Amandine BAGOLIN.

Commission des sports

Vice président Monsieur Jean-Claude BAURY

Mesdames et Messieurs Edith BUSQUET, Thierry BOZZELLI, Pierre IDIART, Agnès DOLLE, Patrice DUFAU, Thierry TREGOUET, Bernard DALIES.

Commission des affaires scolaires et périscolaires

Vice présidente Madame Evelyne CASEROTTO

Mesdames et Messieurs Aurore FONTANEL, Jean-Louis VINCENT, Agnès DOLLE, Amandine BAGOLIN, Thierry TREGOUET.

LES DÉLÉGATIONS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Syndicat Départemental Eau 47

Titulaires Messieurs Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI, Jean-Claude BAURY

Suppléants Mesdames et Messieurs Patrice DUFAU, Nicolas LACOMBE, Aurore FONTANEL

S.I.V.U Chenil Fourrière de Lot Et Garonne

Titulaire M. Patrick BACH

Suppléant E Mme Aurore FONTANEL

SDEE 47

Titulaires Messieurs Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI

Suppléants Messieurs Patrice DUFAU, Nicolas LACOMBE

Composition du Conseil Communal d'Action Sociale

Président Monsieur Nicolas LACOMBE

Mesdames et Messieurs Martine PALAZE, Evelyne CASEROTTO, Edith BUSQUET, Patrick BACH, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Amandine BAGOLIN.

Composition de la Commission de Délégation de Services Publics

Président Monsieur Nicolas LACOMBE

Titulaires Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT, Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Thierry TREGOUET

Suppléants Mesdames Martine PALAZE, Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Amandine BAGOLIN

Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Président Monsieur Nicolas LACOMBE

Titulaires Mesdames et Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT, Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Laurence FRANZONI

Suppléants Mesdames Martine PALAZE, Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Marianne MAIGNE.

Composition du Conseil d'administration du Lycée Professionnel J. de Romas

Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT

Composition du Conseil d'administration du Lycée G. Sand

Mesdames Evelyne CASEROTTO, Martine PALAZE

Composition du Conseil d'administration du collège Henri de Navarre

Mme Martine PALAZE

Désignation des représentants EPLEFPA du Lot et Garonne - Legta A. Fallieres

M. Louis UMINSKI

Conseils d'écoles

Représentation du Conseil Municipal

Ecole Jean Moulin M. Nicolas LACOMBE, Mme Aurore FONTANEL

Ecole Jacques Prévert M. Nicolas LACOMBE, Mme Agnès DOLLE

Ecole Marie Curie M. Nicolas LACOMBE, Mme Evelyne CASEROTTO

Ecole Jean Rostand M. Nicolas LACOMBE, M. Jean-Louis VINCENT

Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Nérac

Mme Martine PALAZE (Mairie)

M. Frédéric SANCHEZ (CCVA)

M. Nicolas LACOMBE, (Conseil général)



2014-2020 : 57 ACTIONS

VALIDÉES PAR LES NÉRACAIS

Lors du conseil municipal du 10 juillet, les élus ont adopté une délibération reprenant les 57 actions proposées par la liste « Continuons ensemble pour Nérac » lors des élections du mois de mars. Ces actions constituent désormais le contrat de la municipalité avec les Néracais.

Un programme-contrat est un projet municipal dont toutes les actions proposées sont concrètes, réalistes, et vérifiables une fois celles-ci réalisées.

Dans le cadre de ce contrat avec les Néracais, les élus s'engagent à rendre compte de la mise en œuvre des actions proposées :

- Une fois par an lors de réunions publiques
- En adressant tous les ans à tous les foyers néracais un bilan d'étape de la mise en œuvre de ces actions.

Quels engagements financiers ?

La municipalité a pris un engagement financier fort :

Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas.

Aujourd'hui, les taux sont de 17,64% (taxe d'habitation), 21,83% (foncier bâti), 78,16 % (foncier non bâti) et 24,33 % (cotisation foncière des entreprises). Ces taux seront les mêmes en 2020.

Nos 57 actions pour le mandat 2014-2020 :

(Vous pouvez trouver le détail de ces actions sur www.nerac.fr, compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2014)

Vivre ensemble, rassembler les Néracais

- Renforcer les liens entre les Néracais (actions 1 à 5)
- Faire vivre la démocratie locale (actions 6 à 9)
- Favoriser l'accès au sport, à la culture et à une école de qualité (actions 10 à 18)
- Assurer la sécurité des Néracais (actions 19 à 25)
- Assurer l'accès à la santé (actions 26 à 27)
- Maintenir des services publics de qualité (actions 28 à 29)
- Optimiser la collecte des ordures ménagères sur la commune (actions 30 à 33)

Aménager notre commune

- Etablir un programme d'urbanisme sur 6 ans (actions 34 à 36)
- Améliorer l'entretien courant de la voirie (action 37)
- Aider à la rénovation des façades, des toitures et des menuiseries dans le périmètre du secteur sauvegardé (action 38)
- Reconquérir l'habitat du centre-ville (actions 39 à 40)
- Commercialiser des terrains constructibles proches du centre-ville (actions 41 à 42)

Préparer l'avenir de notre territoire

- Développer notre tissu économique territorial (actions 43 à 48)
- Finaliser nos documents d'urbanisme (action 49)
- Valoriser notre patrimoine (actions 50 à 54)
- Poursuivre notre politique de développement durable (actions 55 à 56)
- Organiser efficacement notre territoire institutionnel (action 57)

2014 : UN BUDGET MAÎTRISÉ, CONFORME AUX ENGAGEMENTS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le budget 2014 tel qu'il a été adopté par le Conseil Municipal après les élections est conforme aux engagements pris durant la campagne électorale.

Il repose sur quatre piliers forts qui marquent notre gestion :

1... la stabilité fiscale pour la 7ème année consécutive

2... le soutien à l'investissement, avec un budget ville qui s'équilibre sur cette section à 2 433 618 €

3... la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec des dépenses quasi stables par rapport à 2013 et un budget qui s'équilibre à 7 957 570 €

4... la maîtrise de la dette, en baissant l'endettement du budget ville de 553 000 € en 2014 car aucun emprunt ne sera réalisé.

Les Chiffres

BUDGET PRIMITIF 2013

- Budget principal : 10 391 188 € (2 433 618 € en investissement, 7 957 570 € en fonctionnement)

Dette au 1^{er} janvier 2014

7 547 127 €

Dette au 31 décembre 2014

6 994 219 €



Boulevard Pierre de Coubertin

Quelques actions DU BUDGET 2014

- Réalisation de 150 000 € d'investissements en régie municipale
- Poursuite de la réorganisation des services afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité
- Maintien d'une politique culturelle de qualité dédiée au plus grand nombre (action 12)
- 1^{ère} tranche de travaux Bd Pierre de Coubertin (action 34)
- Finalisation du PLU (action 49)
- Mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (action 35)
- Mise en place d'une aide pour les propriétaires du Secteur sauvegardé (action 38)
- Remise en route des gîtes et du train touristique (action 48)
- Demande de labellisation « Ville agenda 21 » (action 55)
- Rénovation de la salle Paul Charles (action 5)
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires (action 18)
- Formalisation des réunions de quartiers (action 6)



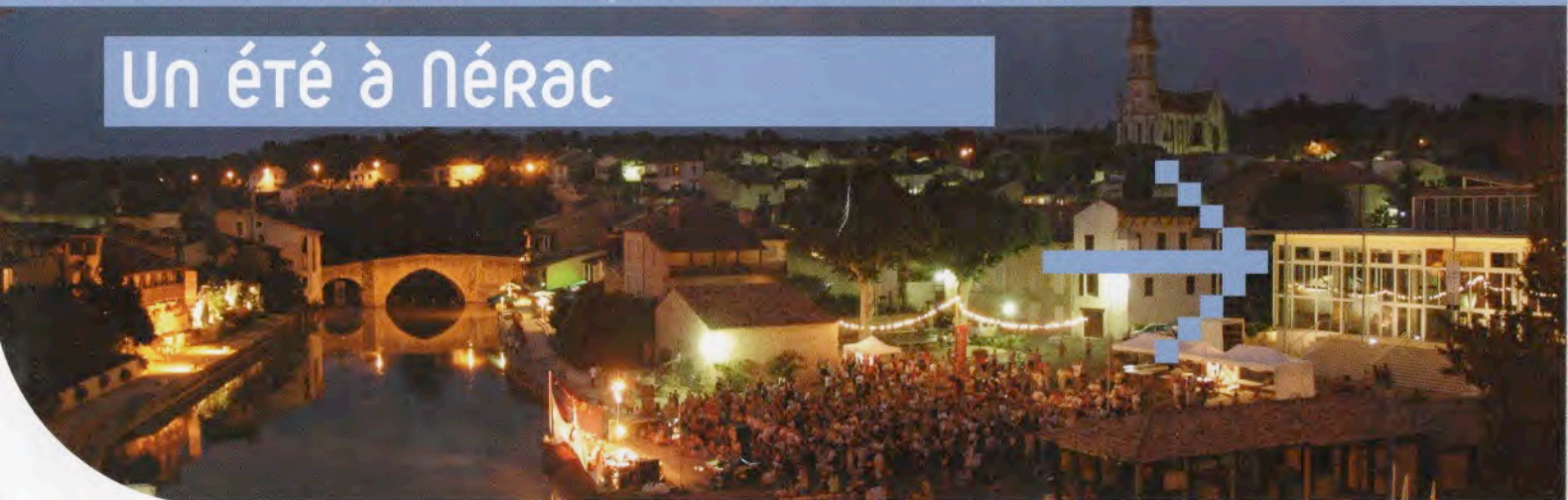
Quelques dépenses COURANTES 2014 en chiffres

- 4 002 068 € : salaire (avec charges) des employés municipaux
- 38 000 € : consommation d'eau
- 222 000 € : consommation d'électricité
- 138 000 € : consommation de gaz
- 44 000 € : carburant
- 26 890 € : achat de livres et disques pour la médiathèque
- 107 000 € : marché de nettoyage des locaux sportifs
- 230 000 € : versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 212 224 € : subventions versées aux 120 associations néracaises

PETIT LEXIQUE BUDGÉTAIRE

- ... Budget primitif : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année
- ... Equilibre budgétaire : la loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'Etat, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.
- ... Dépenses d'investissement : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.
- ... Recettes d'investissement : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des emprunts.
- ... Dépenses de fonctionnement : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité telles que rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts
- ... Recettes de fonctionnement : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'Etat.

Un été à NÉRAC



MARChé NOCTURNE « SAUVEURS ET GUINGUETTE »

**Tous les mardis
du 1^{er} juillet
au 2 septembre**

Les marchés rythmeront votre été. Ils sont maintenant devenus le rendez-vous estival habituel des néracais et seront l'occasion de déguster les produits du terroir et de profiter des animations festives et des concerts de qualité qui vous sont proposés (en cas de mauvais temps, repli à l'Espace d'Albret).

- **1^{er} juillet** : Les Petits Baigneurs et Irruption – jazz et festif rock
- **8 juillet** : Carte blanche à Chris Brésolin et Melting Pot – chanson surprise et salsa
- **15 juillet** : Calza, les Cucarayos et Minima Social Club – chanson, rock latino et rock festif
- **22 juillet** : Rusty Raven et Michel Fraisse & Co – Tenessy Hits et Guitar Heros
- **29 juillet** : Roxane et les Old Boys – Attention talent et rock & funk
- **5 août** : Yvette's not dead et Païka – musette'n Roll et reggae
- **12 août** : Juke Box Vivant et Madafest – karaoké et rock reprises
- **19 août** : Carte blanche à Thomas Pirotte et Hyphone – chanson surprise et Tribute to téléphone
- **26 août** : Les Rogers et Alam – fanfare créole New Orleans et reggae
- **2 septembre** : Acoustica et Billy Hornett – chanson et rockabilly

Le Musée du Château Henri IV

→ **17 juillet à 17h et 18h30** : grand spectacle de volerie dans le parc de la Garenne, au théâtre de verdure (gratuit)

→ **24 juillet, 14 août et 21 août, de 19h30 à 22h** : les nocturnes du château - découverte nocturne du Château et de ses collections- (4€, réduit 3€, gratuit jusqu'à 12ans)

→ **29 juillet et 19 août à 15h** : les conciliabules du musée - conférences (4€, réduit 3€, gratuit jusqu'à 12ans)

→ **31 juillet à 15h30** : atelier de taille de pierre (gratuit dès 7 ans) **et à de 19h30 à 22h** découverte nocturne (4€, réduit 3€, gratuit < 12 ans)

→ **7 août à 11h** atelier de danse renaissance (maisons des conférences) **et à 21h** nocturne du château - grand bal renaissance (gratuit)

+++++

VISITE de VILLE

Visites nocturnes de la ville, tous les mercredis du 16 juillet au 27 août, avec « Janouille, sur les traces de son père, le Bon Roy Henri »

Accompagné de ses troubadours, Janouille, fils illégitime d'Henri IV, nous dévoile l'histoire de Nérac avec humour. **Départ à 21 h Château Henri IV (durée 2 h) - Gratuit (rens. 05 53 97 01 45 / 05 53 65 27 75)**

Visites de ville, tous les lundis et vendredis, du 7 juillet au 25 août

Parc de la Garenne, promenade dans les quartiers XV^{ème} et XVI^{ème} de la ville. **Départs à 11h et 16h de l'Office de Tourisme - (4 €) gratuit jusqu'à 12 ans (rens. 05 53 65 27 75)**

FESTIVAL de MUSIQUE en ALBRET

L'association Festival de musique en Albret propose trois concerts à Nérac :

→ **13 juillet** : Jean-François Zygel : variations sur Schubert à l'Espace d'Albret

→ **17 juillet** : Emmanuel Rossfelder : récital de guitare à l'église protestante

→ **13 août** : Caravan Quartet : classique, jazz manouche à l'église Notre Dame

+++++

FÊTES DU TERROIR de L'ALBRET

Les 2 et 3 août

Marché gastronomique, de l'artisanat d'art, des repas dans les rues, des animations diverses.

+++++

CIRCUIT TOURISTIQUE

Dans le cadre du dispositif « Site majeur », accompagné par le service touristique et patrimonial de la Région Aquitaine et le Conseil général, 8 panneaux et 1 planimètre ont été installés invitant à découvrir un circuit au départ du château et à l'entrée de la Garenne jusqu'au jardin d'évocation renaissance, rive gauche. Ils sont équipés d'un flash code permettant de télécharger la visite multimédia. Cet ensemble de panneaux est un complément historique mais aussi environnemental sur la gestion actuelle du parc.

Une MAIRIE à VOTRE SERVICE



SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services administratifs vous accueillent du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h00.

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints reçoivent les Néracais sur simple demande du mardi au samedi sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous : 05 53 97 63 50

Les élus assurent une permanence sur le marché un samedi par mois.



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac. Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception : resomums.com. Crédit photos : Bulle Communication et Mairie de Nérac. Impression : Certes imprimé en France par VIT COPY à Nérac • Imprimé en France, dépôt légal Juillet 2014. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : les élus de Nérac.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

BILLET de L'OPPOSITION

Une opposition présente et constructive pour Nérac

Le 23 mars dernier, les néracais ont fait leur choix. Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont accordé leur confiance et qui ont cru en notre programme tourné vers l'investissement, la rénovation du centre ville et la solidarité. Nous n'oublierons pas les rencontres et les moments forts vécus lors de cette campagne. Une page s'est tournée...

Aux côtés de Bernard Dalies et Laurence Franzoni présents au mandat précédent, le groupe d'opposition peut compter sur de nouveaux élus avec : Amandine Bagolin, 31 ans, Thierry Trégouet, 47 ans et Marianne Maigne, 45 ans qui assumeront leur fonction avec force et conviction.

Dans le respect, nous exercerons nos mandats d'élus d'opposition sans concession en contestant les décisions qui nous paraîtraient contraires à l'intérêt général des Néracais et qui pourraient nuire à l'avenir de notre commune.

En conseil municipal, nous avons pu exprimer notre étonnement et notre inquiétude en découvrant l'ouverture de deux lignes de trésorerie de 600.000 euros le 21 mars 2014 et de 500.000 euros le 24 mars 2014. Les explications évasives de monsieur le Maire concernant ce recours au crédit à court terme de 1.100.000 euros sont bien le signe de fortes difficultés de trésorerie de la ville de Nérac. La crise tout

comme le désengagement de l'Etat (gouvernement soutenu par les élus de la majorité) ne peuvent pas être les seules causes des difficultés de la ville...

Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail : oppositionnerac@laposte.net

Le groupe des élus de l'opposition : Bernard Dalies, Laurence Franzoni, Thierry Trégouet, Amandine Bagolin et Marianne Maigne